**Les territoires ultramarins de l’UE.**

**Intro :** P286 : L’expression **territoires ultramarins** désigne 24 territoires situés hors de l’Europe géographique mais appartenant à 6 états de L’UE. Ce sont donc des territoires associés selon deux statuts :

**- les 7 RUP : les Régions ultrapériphériques** de l’UE disposant d’un statut identique aux régions européennes traditionnelles et éligibles de plein droit aux aides et règlements régissant l’UE.

- **les 21 PTOM : Pays et Territoires d’Outre-mer**, disposant d’un statut d’association dans le cadre de la politique de coopération.

**Quelle relation les territoires ultramarins entretiennent-ils avec L’Europe et quel rôle jouent l’UE et les métropoles dans le développement de ces territoires ?**

I. Des territoires en marge de l’UE.

1. Eloignement et particularités.

a) Des territoires dispersés

b) Particularités des territoires ultramarins

2. Diversité et points communs des modèles de développement socio-économique.

II. Des territoires entre prospérité et retard économique.

1. Une prospérité paradoxale.

2. L’action de l’UE.

a) RUP et PTOM

b) le poids des aides européennes et nationales.

III. La Guadeloupe, un territoire de l’UE en Amérique.

1. Un territoire des Antilles (carte p 278)

a) La Guadeloupe dans l’ensemble caribéen.

b) Une société métissée, produit d’un modèle colonial.

2. Un développement fondé sur le tourisme et l’agriculture.

a)Un commerce extérieur déséquilibré et fortement lié à la France et l’UE.

b) Un développement touristique qui s’essouffle.

3 Un environnement fragile et soumis à de nombreux aléas.

IV. Schéma bac : « Le développement d’un territoire ultramarin : entre Union européenne et aire régionale » (Guadeloupe)

**Les territoires ultramarins de l’UE.**

**Intro :** P286 : L’expression **territoires ultramarins** désigne 24 territoires situés hors de l’Europe géographique mais appartenant à 6 états de L’UE. Ce sont donc des territoires associés selon deux statuts :

**- les 7 RUP : les Régions ultrapériphériques** de l’UE disposant d’un statut identique aux régions européennes traditionnelles et éligibles de plein droit aux aides et règlements régissant l’UE.

- **les 21 PTOM : Pays et Territoires d’Outre-mer**, disposant d’un statut d’association dans le cadre de la politique de coopération.

**Quelle relation les territoires ultramarins entretiennent-ils avec L’Europe et quel rôle jouent l’UE et les métropoles dans le développement de ces territoires ?**

I. Des territoires en marge de l’UE.

1. Eloignement et particularités.

a) Des territoires dispersés

b) Particularités des territoires ultramarins

2. Diversité et points communs des modèles de développement socio-économique.

II. Des territoires entre prospérité et retard économique.

1. Une prospérité paradoxale.

2. L’action de l’UE.

a) RUP et PTOM

b) le poids des aides européennes et nationales.

III. La Guadeloupe, un territoire de l’UE en Amérique.

1. Un territoire des Antilles (carte p 278)

a) La Guadeloupe dans l’ensemble caribéen.

b) Une société métissée, produit d’un modèle colonial.

2. Un développement fondé sur le tourisme et l’agriculture.

a)Un commerce extérieur déséquilibré et fortement lié à la France et l’UE.

b) Un développement touristique qui s’essouffle.

3 Un environnement fragile et soumis à de nombreux aléas.

IV. Schéma bac : **« Le développement d’un territoire ultramarin : entre Union européenne et aire régionale » (Guadeloupe)**